



Photos JiWen
Mr Lacroix Guillaume
2 place des combattants d'AFN
37190 NEUIL
0676133446
photosjiwen37@gmail.com
N° Siret : 513 553 446 00024

Conditions Générales du reportage photographie.

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les prestations de services photographiques réalisées par Photos JiWen représenté par Mr Lacroix Guillaume dans le cadre d'un mariage. Toute réservation implique l'adhésion complète et sans réserve du client aux présentes CGV.

2. Réservation et signature du contrat

- La réservation d'un reportage photo est effective uniquement après signature d'un contrat détaillant les modalités de la prestation et après versement d'un acompte de 20% du montant total.
- À défaut de réception du paiement dans les délais mentionnés, la date reste libre pour d'autres clients.
- Le solde devra être réglé au plus tard le jour du mariage ou selon les conditions définies dans le contrat.

3. Tarifs et modalités de paiement

- Le tarif de la prestation comprend toutes les photos offertes aux mariés.
- Les prix des prestations sont exprimés en euros, hors frais de déplacement éventuels.
- Toute prestation supplémentaire demandée après signature du contrat fera l'objet d'un devis complémentaire.
- Modes de paiement acceptés : virement bancaire, chèque ou espèces (avec reçu).

4. Annulation et report

- Annulation par les mariés :
 - Plus de 3 mois avant la date du mariage : l'acompte est remboursé à hauteur de 50 %.
 - Moins de 3 mois avant : l'acompte est non remboursable.
 - Moins de 15 jours avant : l'intégralité du montant de la prestation est due.
- Annulation par le photographe :
 - En cas d'incapacité majeure (maladie, accident), le photographe s'engage à proposer un collègue professionnel pour assurer la prestation au tarif convenu. Si aucun remplaçant n'est trouvé, l'acompte sera intégralement remboursé.
 - Report du mariage : en cas de force majeure (pandémie, catastrophe naturelle...), une nouvelle date sera convenue dans la mesure des disponibilités du photographe.

5. Déroulement de la prestation

- Le photographe s'engage à couvrir l'événement selon le programme convenu dans le contrat (préparatifs, cérémonie, réception, etc.).
- Les mariés s'engagent à faciliter le travail du photographe en lui permettant un accès raisonnable aux lieux et aux différents moments clés du mariage.
- Tout changement d'organisation de dernière minute doit être communiqué au photographe dès que possible.

6. Livraison des photos

- Le photographe s'engage à livrer les images retouchées sous 15 jours après le mariage, via une galerie protégée en ligne.
- Aucun fichier brut (RAW) ne sera remis. Seules les images sélectionnées et retouchées par le photographe seront livrées.
- Les délais de livraison sont indicatifs et peuvent être modifiés en cas de force majeure.
- La galerie est visible dans un délai maximum de 3 mois après la mise à disposition.

7. Droit à l'image et diffusion

- Utilisation par les mariés : Les mariés ont un droit d'usage personnel et non commercial des images livrées. Toute modification ou revente des photos est interdite sans l'accord du photographe.
- Utilisation par le photographe : Sauf opposition écrite des mariés avant la prestation, le photographe se réserve le droit d'utiliser certaines photos à des fins de promotion (site web, réseaux sociaux, portfolio).
- Les invités et prestataires du mariage ne peuvent en aucun cas utiliser les photos à des fins commerciales sans l'accord écrit du photographe.

8. Propriété intellectuelle

- Conformément au Code de la Propriété Intellectuelle, le photographe reste propriétaire des droits d'auteur sur ses créations.
- Les mariés disposent d'un droit d'usage privé des photographies, mais ne peuvent pas les modifier ni les utiliser à des fins commerciales sans autorisation.

9. Responsabilités et force majeure

- Le photographe ne pourra être tenu responsable en cas de conditions météorologiques défavorables, de problèmes techniques indépendants de sa volonté (panne d'équipement, problème de livraison des fichiers par un tiers, etc.), ou de situations compromettant la bonne réalisation de la prestation (retard des mariés, refus d'autorisation de photographier dans certains lieux, etc.).
- En cas de perte ou détérioration accidentelle des fichiers avant leur livraison (problème informatique, vol, incendie), un remboursement total de la prestation sera proposé aux mariés.

10. Archivage et conservation des fichiers

- Les fichiers numériques sont conservés par le photographe pendant une durée de 12 mois après la livraison. Au-delà, il n'est plus tenu de les conserver.
- Il est recommandé aux mariés de réaliser plusieurs copies de sauvegarde des images fournies.

11. Acceptation des CGV

- La signature du contrat ou le versement de l'acompte vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

Date & signatures :